



Bamako, le 03/04/2020

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple - Un But - Une Foi**

## **AVIS IMPORTANT**

En raison de la menace de propagation de la maladie du coronavirus « COVID 19 » au sein de la population, la Directrice Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale informe les employeurs et les assurés que le paiement des allocations familiales et des indemnités journalières se fera désormais par virement dans le compte bancaire de chaque bénéficiaire.

Elle invite, par conséquent, les employeurs à faire parvenir à l'INPS au plus tard le 31 mai 2020, l'état nominatif des bénéficiaires d'allocations, sous format Excel dont le modèle est

annexé à la présente lettre, à l'adresse suivante : [inps@inps.ml](mailto:inps@inps.ml)

Aucun autre mode de paiement ne sera accepté, après ce délai.

La Directrice Générale sait compter sur la bonne compréhension de tous.

**LA DIRECTION**

### ETAT COLLECTIF DES ALLOCATAIRES

Nom de l'Entreprise..... Numéro Employeur.....

Le Directeur ou le Responsable de l'Entreprise:

Certifie que les allocataires ci-dessous font partie du personnel à la date d'établissement du présent état

N°	N°Allocataire	NOM	PRENOMS	TEMPS DE PRESENCE	BANQUE	N° de Compte	OBSER.

Bamako, le